



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 60031

Numéro SIREN : 390 507 473

Nom ou dénomination : APC INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2017 sous le numéro de dépôt 14813

APC INGENIERIE
Société par actions simplifiée au capital de 48.492 euros
Parc d'Activités de la Biliais Deniaud
3, Rue Albert de Dion – 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE
RCS NANTES 390 507 473

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Déposé au Greffe

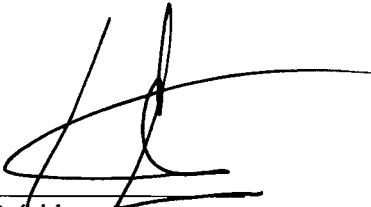
le 31 AOUT 2017

sous le N°

RCS N°

COMPTES ANNUELS

Pour copie certifiée conforme



Le Président

La société GEOLIA

Monsieur Claude MARCIE

APC INGENIERIE
Société par actions simplifiée au capital de 48.492 euros
Parc d'Activités de la Biliais Deniaud
3, Rue Albert de Dion – 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE
RCS NANTES 390 507 473

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2015

DEUXIEME DECISION : **AFFECTATION DES RESULTATS**

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élevant à 2.429 euros, comme suit :

➤ **ORIGINE :**

-	Résultat de l'exercice :	2.429,00	euros
-	Report à nouveau :	<u>0.000,00</u>	euros

Soit un bénéfice distribuable de :	2.429,00	euros
---	----------	-------

➤ **AFFECTATION :**

-	Au poste « Report à nouveau » :	0,00	euros
-	Au poste « Autres réserves » :	2.429,00	euros
-	A titre de dividendes :	<u>0,00</u>	euros

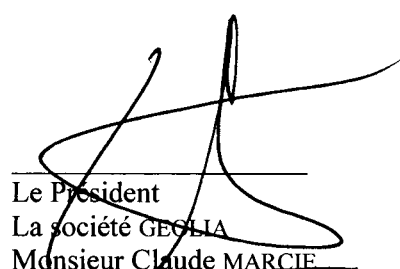
Total	2.429,00	euros
-------	----------	-------

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'associé unique rappelle que les distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices sont les suivantes :

Exercice	Distribution globale	Dividende par action	Montant de la réfaction par action*	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
2013	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
2012	51.186 €	19 €	7,6 €	51.186 €	0 €
2011	37.500 €	13,919 €	5,567 €	37.500 €	0 €

* De 40% pour les revenus éligibles distribués à compter du 1^{er} janvier 2006, c'est-à-dire ceux revenant aux actionnaires, personnes physiques, fiscalement domiciliés en France.

Pour copie certifiée conforme.



Le Président
La société GEOLIA
Monsieur Claude MARCIE

Désignation de l'entreprise : SAS APC INGENIERIE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : PA DE LA BILIAIS DENIAUD 3 RUE ALBERT DE DION 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE Exercice N clos le : 12

Numéro SIRET : 3 9 0 5 0 7 4 7 3 0 0 0 7 7 Néant ☐

		Exercice N clos le.	
		<u>31/12/2014</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif *	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :
Charges de réserve de propriété : *			CR
Stocks :			Créances :

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2015

Désignation de l'entreprise <u>SAS APC INGENIERIE</u>		Néant ☐	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :48 492...)	DA 48 492	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB 12 480	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 4 850	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <u>EJ</u>)	DG 390 443	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 2 429	
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL 458 694	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
		Avances conditionnées	DN
TOTAL (III)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP 30 000	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR 30 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 482	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 214 838	
	Dettes fiscales et sociales	DY 298 863	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 1 737	
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC 515 919		
	Ecart de conversion passif *	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 1 004 613	
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 515 919		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 482		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS APC INGENIERIE</u>				Néant ☐			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB			FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 723 188	FH		FI	1 723 188
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 723 188	FK		FL	1 723 188
	Production stockée *					FM	7 450
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	2 518
	Autres produits (1) (11)					FQ	34
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 733 190
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	88 790
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	746 793
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	22 388
	Salaires et traitements *					FY	574 461
	Charges sociales (10)					FZ	239 598
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	24 952
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GB	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
	Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	2 908
					GF	1 699 891	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	33 299	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	165
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	165
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	165	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	33 464	

(REVENUS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2015

Formulaire obligatoire (article 15 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS APC INGENIERIE</u>		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 009
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	26
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	30 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	31 035
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(31 035)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 733 355
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 730 926
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 429
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	39 694
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(4bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 518
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
AMENDES ET PENALITES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		1 009	
DOTATION PROVISION LITIGE		30 000	
CH EXCEPTIONNELLE SINISTRE S/CHANTIER		103	
FRAIS HUISSIER PV DE SAISIE ATTRIBUTION		(77)	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Exercices antérieurs	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

REGLES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat ont été établis conformément aux dispositions légales et aux pratiques comptables généralement admises dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.
Les logiciels sont amortis sur une durée de douze mois.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En cours de production de services

Les travaux en cours sont évalués selon la méthode de l'avancement.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, au crédit d'un sous compte 645900.

Le montant du CICE pour l'année 2014 s'élève à 26.819 €.

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

Désignation de l'entreprise SAS APC INGENIERIE										Néant ☐			
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Aggrégations					
						Concédées à une personne physique au cours de l'exercice ou antérieurement		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	39 556	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS	196 061	KT		KU	5 420	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	112 246	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	12 538	KZ		LA	1 960	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	82 083	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	402 928	LO		LP	7 380	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	7 588	1U		1V			
TOTAL IV						1Q	7 588	1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	450 073	OH		OJ	7 380		
CADRE B				IMMOBILISATIONS		Durations		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou décès, hors services ou résiliations d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	39 556	IX		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MH		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	201 481	MI		
		Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM	112 246	MN		
		Matériel de transport					IV	4 535	MP	9 963	MQ		
	Matériel de bureau et mobilier informatique					IW	3 286	MS	78 798	MT			
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						1Y	7 821	NG	402 487	NH		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		M7	
		Autres participations						1O		OX		OY	
Autres titres immobilisés						1I		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières						12	69	2E	7 519	2F			
TOTAL IV						13	69	NJ	7 519	NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		OK	7 890	OL	449 562	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS APC INGENIERIE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS APC INGENIERIE

Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	31 534	PF	2 686	PG		PH	34 220
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	171 406	QA	9 091	QB		QC	180 496
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	47 838	QE	5 265	QF		QG	53 103
	Matériel de transport	QH	12 317	QI	355	QJ	4 535	QK	8 137
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	52 975	QM	7 556	QN	3 286	QO	57 245
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	284 535	QV	22 266	QW	7 821	QX	298 981
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	316 069	ØP	24 952	ØQ	7 821	ØR	333 201

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire, article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		SAS APC INGENIERIE		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	1A	1B	1C	1D
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	1E	1F	1G	1H
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	1J	1K	1L	1M
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	1W	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6I	6J	6K	6L
		6M	6N	6O	6P
		6Q	6R	6S	6T
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UI	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057 2015

Désignation de l'entreprise : SAS APC INGENIERIE				Neant ☐ *	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		
			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	2 156	2 156
	Autres créances clients		UX	596 765	596 765
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Prévisions pour dépréciation antérieurement constituées * UO)		ZI		
	Personnel et comptes rattachés		UY	4 400	4 400
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	68 903	68 903
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	20 638	20 638
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN		
		Divers	VP		
	Groupe et associés (2)		VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	25 978	25 978
	Charges constatées d'avance		VS	16 457	16 457
	TOTAUX		VT	742 817	735 298
	REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		
			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y		
Autres emprunts obligataires (1)			7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	482	482
	à plus d'1 an à l'origine		VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A		
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	214 838	214 838
Personnel et comptes rattachés			8C	78 537	78 537
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	99 555	99 555
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	119 170	119 170
	Obligations cautionnées		VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 600	1 600
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J		
Groupe et associés (2)			VI		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 737	1 737
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ		
Produits constatés d'avance			8L		
TOTAUX			VY	515 919	515 919
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		
			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F 2015

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122014

N° SIRET 3 9 0 5 0 7 4 7 3 0 0 0 7 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS APC INGENIERIE

ADRESSE (voie) PA DE LA BILIAIS DENIAUD 3 RUE ALBERT DE DION

CODE POSTAL 44360 VILLE VIGNEUX DE BRETAGNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 2694

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination GROLTA

N° SIREN (si société établie en France) 91739678 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 2694

Adresse : N° 1 Voie RUE DES CLOTAIS - ZAC DES CLOTAIS 1 A 3

Code Postal 91160 Commune CHAMPLAN Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2014

N° SIRET

3 9 0 5 0 7 4 7 3 0 0 0 7 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS APC INGENIERIE

ADRESSE (voie)

PA DE LA BILIAIS DENIAUD 3 RUE ALBERT DE DION

CODE POSTAL

44360

VILLE

VIGNEUX DE BRETAGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Société par actions simplifiée au capital de 48.492 euros
Parc d'Activités de la Biliais Deniaud
3, Rue Albert de Dion – 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE
RCS NANTES 390 507 473

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2015

Le Président
La société GEOLIA
Monsieur Claude MARCIE

THIERRY LOUBIERE

Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la
Compagnie Régionale de
VERSAILLES

SAS APC INGENIERIE
Société par Actions Simplifiée Au Capital de 48 492 euros

P.A. de la Billais Deniaud
3 rue Albert de Dion

44 360 VIGNEUX DE BRETAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

-5 rue du Sud - 92140 - CLAMART -

SAS APC INGENIERIE

Société par actions simplifiée au capital de 48 492 euros

**P.A. de la billais Deniaud
3 rue Albert de Dion**

44 360 VIGNEUX DE BRETAGNE

RCS NANTES 390 507 473

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2014

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2013, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- Le contrôle des comptes annuels tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les règles et méthodes comptables appliquées par votre société sont exposées dans la note pages 1 et 2 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons revu les approches et les évaluations retenues par votre société, ainsi que leurs correctes applications dans les comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

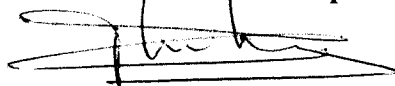
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Clamart,
Le 11 juin 2015

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux Comptes



BILAN

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		34 220	34 220			2 686	0,35
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		5 336		5 336	0,53	5 336	0,69
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		201 481	180 496	20 984	2,09	24 655	3,20
Autres immobilisations corporelles		201 007	118 484	82 522	8,21	93 738	12,17
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		7 519		7 519	0,75	7 588	0,99
TOTAL (I)		449 562	333 201	116 361	11,58	134 003	17,40
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services		8 450		8 450	0,84	1 000	0,13
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		598 921	1 803	597 118	59,44	399 279	51,84
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		4 690		4 690	0,47	3 617	0,47
. Personnel		4 400		4 400	0,44	1 200	0,16
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		68 903		68 903	6,86	15 697	2,04
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		20 638		20 638	2,05	13 578	1,76
. Autres		21 289		21 289	2,12	25 664	3,33
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		146 307		146 307	14,56	151 672	19,69
Charges constatées d'avance		16 457		16 457	1,64	24 442	3,17
TOTAL (II)		890 055	1 803	888 252	88,42	636 149	82,60
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		1 339 617	335 004	1 004 613	100,00	770 152	100,00

Thierry LOUBIERE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
 5 rue du Sud 92140 CLAMART

BILAN

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	48 492 4,83	48 492 6,30
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 480 1,24	12 480 1,62
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	4 850 0,48	4 850 0,63
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	390 443 38,87	288 659 37,48
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 429 0,24	101 784 13,22
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	458 694 45,66	456 265 59,24
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	30 000 2,99	
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	30 000 2,99	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	482 0,05	
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		706 0,09
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 838 21,39	43 802 5,69
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	78 537 7,82	77 166 10,02
. Organismes sociaux	99 555 9,91	77 161 10,02
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	119 170 11,86	99 637 12,94
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 600 0,16	5 092 0,66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 737 0,17	10 323 1,34
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	515 919 51,36	313 887 40,76
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	1 004 613 100,00	770 152 100,00

Thierry LOUBIERE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
 5 rue du Sud 92140 CLAMART

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	1 723 188		1 723 188	100,00	1 565 591	100,00	157 597	10,07	
Chiffres d'Affaires Nets	1 723 188		1 723 188	100,00	1 565 591	100,00	157 597	10,07	
Production stockée			7 450	0,43	-1 600	-0,09	9 050	565,63	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			2 518	0,15	44 172	2,82	-41 654	-94,29	
Autres produits			34	0,00	6 202	0,40	-6 168	-99,44	
Total des produits d'exploitation (I)			1 733 190	100,58	1 614 366	103,12	118 824	7,36	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			88 790	5,15	46 522	2,97	42 268	90,86	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			746 793	43,34	541 160	34,57	205 633	38,00	
Impôts, taxes et versements assimilés			22 388	1,30	20 649	1,32	1 739	8,42	
Salaires et traitements			574 461	33,34	572 132	36,54	2 329	0,41	
Charges sociales			239 598	13,90	215 466	13,76	24 132	11,20	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			24 952	1,45	41 615	2,66	-16 663	-40,03	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			2 908	0,17	29 645	1,89	-26 737	-90,18	
Total des charges d'exploitation (II)			1 699 891	98,65	1 467 189	93,71	232 702	15,86	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			33 299	1,93	147 177	9,40	-113 878	-77,36	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			165	0,01			165	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			165	0,01			165	N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées					391	0,02	-391	-100,00	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)					391	0,02	-391	-100,00	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			165	0,01	-391	-0,01	556	142,20	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			33 464	1,94	146 785	9,38	-113 321	-77,19	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion									
Produits exceptionnels sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (VII)									
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 009	0,06	662	0,04	347	52,42	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			26	0,00	2 238	0,14	-2 212	-98,83	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			30 000	1,74	130	0,01	29 870	N/S	

Thierry LOUBERT
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Total des charges exceptionnelles (VIII)	31 035	1,80	3 029	0,19	28 006	924,60
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-31 035	-1,79	-3 029	-0,18	-28 006	-924,59
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			41 972	2,68	-41 972	-100,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 733 355	100,59	1 614 366	103,12	118 989	7,37
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 730 926	100,45	1 512 582	96,61	218 344	14,44
RÉSULTAT NET	2 429	0,14	101 784	6,50	-99 355	-97,60
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	39 694	2,30	55 074	3,52	-15 380	-27,92
Dont Crédit-bail immobilier						

Thierry LOUBIERE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
 5 rue du Sud 92140 CLAMART

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

REGLES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat ont été établis conformément aux dispositions légales et aux pratiques comptables généralement admises dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.
Les logiciels sont amortis sur une durée de douze mois.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En cours de production de services

Les travaux en cours sont évalués selon la méthode de l'avancement.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Thierry LOUSIÈRE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Montpellier
5 rue du Sud 92140 CLAMART

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, au crédit d'un sous compte 645900.

Le montant du CICE pour l'année 2014 s'élève à 26.819 €.

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	39 556			39 556
Immobilisations corporelles	402 928	7 380	7 821	402 487
Immobilisations financières	7 588		69	7 519
TOTAL	450 073	7 380	7 890	449 562

Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	31 534	2 686		34 220
Immobilisations corporelles	284 535	22 266	7 821	298 981
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	316 069	24 952	7 821	333 201

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels Nantes	26 585	26 585	0	1 an
Logiciels Paris	7 636	7 636	0	1 an
Fonds commercial	5 336	0	5 336	Non amortiss.
Matériels Nantes	158 569	145 845	12 724	de 1 à 5 ans
Matériels Paris	42 912	34 651	8 261	de 1 à 5 ans
Agencements divers Nantes	104 838	45 694	59 143	de 4 à 20 ans
Agencements divers Paris	7 408	7 408	0	7 ans
Matériels de transport Nantes	8 439	7 526	913	de 1 à 5 ans
Matériels de transport Paris	1 524	611	913	de 1 à 3 ans
Matériels informatiques Nantes	15 734	12 379	3 355	de 1 à 3 ans
Matériels informatiques Paris	4 203	3 677	526	3 ans
Mobilier Nantes	54 290	36 619	17 672	de 10 à 20 ans
Mobilier Paris	4 571	4 571	0	de 7 à 10 ans
TOTAL	442 043	333 201	108 842	

Thierry LOUBIERE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
 5 rue du Sud 92140 CLAMART

Provisions

Provisions	A l'ouverture	Dotations (*)	Reprises (*)	A la clôture
Prov. réglementées				
Prov. risques et charges		30 000		30 000
Prov. dépréciation actif immobilisé				
Prov. dépréciation actif circulant	1 803			1 803
TOTAL	1 803	30 000		31 803

(*) Dont : . Exploitation
. Financier
. Exceptionnel 30 000

Biens pris en crédit-bail (contrats en cours au 31 décembre 2014)

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		72 767	19 355	92 123
Montants de l'exercice		27 956	21 492	49 448
Sous-total		100 723	40 847	141 571

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		15 783	22 181	37 964
Entre 1 et 5 ans		14 836	28 941	43 777
A plus de 5 ans				
Sous-total		30 619	51 122	81 741

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans		276	2 951	3 227
A plus de 5 ans				
Sous-total		1 223	2 951	4 174

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		132 566	94 920	227 486

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	7 519		7 519
Actif circulant & charges d'avance	735 298	735 298	
TOTAL	742 817	735 298	7 519

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	63 876
Autres créances	5 773
Disponibilités	
TOTAL	69 650

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Thierry LOUBERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2 694	18	48 492
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2 694	18	48 492

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	482	482		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	214 838	214 838		
Dettes fiscales & sociales	298 863	298 863		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 737	1 737		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	515 919	515 919		

Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	482
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	74 830
Dettes fiscales & sociales	110 194
Autres dettes	
TOTAL	185 505

Thierry LOUBIERE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
 5 rue du Sud 92140 CLAMART

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Etudes	1 758 961	102,08 %
Rabais, remises accordés	- 35 773	-2,08 %
TOTAL	1 723 188	100.00 %

Ventilation de l'effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	5
Agents de maîtrise & techniciens	8
Employés	1
Ouvriers	-
Apprentis sous contrat	2
TOTAL	16

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Néant

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La société dispose de déficits reportables en avant sans limitation de durée pour un montant de 25.682 €.

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice	816 €
- Situation à la fin de l'exercice	0 €

Thierry LOUBÈRE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

AUTRES INFORMATIONS***Dettes garanties par des sûretés réelles***

Les emprunts à moyen terme souscrits auprès des établissements de crédit sont garantis par le nantissement du fonds de commerce.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales		
Cautions, avals, garanties concernant les participations		
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants		
Crédit-bail mobilier	85 915	85 915
Effets escomptés et non échus		
Marge non utilisée des crédits confirmés		
Emprunts obtenus non encaissés		
Autres engagements		

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective des bureaux d'études techniques (SYNTEC).

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en ne retenant que les salariés âgés de plus de 50 ans. Les autres engagements (salariés âgés de moins de 50 ans) n'ont pas été pris en compte au regard de leur échéances lointaine (plus de 10 ans).

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 60 ans, de façon volontaire ;
- calcul limité aux salariés âgés de 50 ans et plus à la date de clôture de l'exercice social ;
- valorisation à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut, sans actualisation, ni revalorisation ;
- montant déterminé avant incidence des charges sociales et fiscales.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à 0 €.

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

Droit individuel à la formation

Au 31 décembre 2014, le droit individuel à la formation (DIF) s'élève au total à 1.290 heures.

Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élève à 4.000 €.

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
<i>Clients factures à établir (418100000)</i>	63 876
TOTAL	63 876

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Fournisseurs rrr à obtenir (409800000)</i>	5 773
TOTAL	5 773

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constatées d'avance (4860000)</i>	16 457
TOTAL	16 457

Charges à payer

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
<i>Intérêts bancaires courus (518600000)</i>	482
TOTAL	482

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fournisseurs factures non parvenues (4081000)</i>	74 830
TOTAL	74 830

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Provision congés payés (428200000)</i>	50 924
<i>Provision primes vacances (428210000)</i>	3 170
<i>Provision primes autres (428220000)</i>	12 957
<i>Org. soc. charges s/cp (438200000)</i>	23 211
<i>Org. soc. charges s/primes (438210000)</i>	7 351
<i>Org. soc. autres charges à payer (438600000)</i>	10 981
<i>Etat autres charges à payer (448600000)</i>	1 600
TOTAL	110 194

Thierry LOUBIÈRE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

Isabelle REBHANN

Avocat à la Cour

24, PLACE DU GENERAL CATROUX • 75017 PARIS

TEL : 01 56 33 90 60 – FAX : 01 56 33 90 64

Palais C 1791

irebhann@wanadoo.fr

APC
31/08/17
0345,48€

Tribunal de commerce de Nantes
Registre du Commerce et des Sociétés
Immeuble Rhuys
2 bis, Quai François Mitterrand
BP 86209
44262 Nantes Cedex 2

Par précaution sous pli recommandé

Paris, le 30 août 2017

OBJET : APC INGENIERIE – COMPTES 2014

Monsieur le Greffier,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, l'ensemble des documents nécessaires au dépôt des comptes annuels 2014 de la société « APC INGENIERIE », société par actions simplifiée au capital de 48.492 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 390 507 473, dont le siège social est sis Parc d'Activités de la Biliais Deniaud, 3, rue Albert de Dion à Vigneux-de-Bretagne (44360), à savoir :

- un exemplaire certifié conforme des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- une copie certifiée conforme de la résolution d'affectation des résultats ;
- un exemplaire original du rapport du commissaire aux comptes ;
- un chèque d'un montant de 45,48 euros à l'ordre du greffe du Tribunal de Commerce de Nantes.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire retour du récépissé de dépôt des comptes accompagné de la facture du montant des frais acquittés libellée à mon ordre.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Greffier, à l'assurance de mes salutations distinguées.

ISABELLE REBHANN

Avocat à la Cour
24, place du Général Catroux - 75017 PARIS
Tél. 01 56 33 90 60 – Fax 01 56 33 90 64
Tribunal C 1791

P.J.